

Si vous ne visualisez pas correctement cet email, Cliquez ici (http://andregerin.fr/index.php?option=com_acymailing&ctrl=archive&task=view&mailid=469&key=49e980f995f9372b612835c627326c5f).

VENINOV :

assignation en référé de Windhager
Suite à la décision
du tribunal de Nanterre du 19 février

INVITATION PRESSE

Ce communiqué annule et remplace le précédent (erreur sur la date de la conférence de presse : il faut lire le vendredi 1er mars)

Madame, Monsieur,

Sous l'égide des salariés de VENINOV, du comité de soutien, de la CGT, de Michèle PICARD maire de Vénissieux, de Guy FISCHER sénateur du Rhône se tiendra une

Conférence de presse

Vendredi 1er mars à 11 heures

dans les locaux de l'entreprise VENINOV
(rue Eugène Maréchal à Vénissieux)

Lors de cette conférence de presse, trois points seront abordés :

- 1) Notre étonnement au vu du délai accordé à Windhager, soit le délibéré du 11 avril
- 2) Dans ce cadre, les salariés vont formuler des propositions pour que le redémarrage industriel soit la priorité absolue
- 3) Il ne peut y avoir d'avenir sans les salariés de VENINOV, ni contre eux. Ils exigent d'être informés, associés et partie prenante de toute discussion, de toute information.

En espérant que votre agenda vous permette d'être parmi nous,

Cordialement

André GERIN

A n d r é G E R I N

Député-Maire Honoraire de Vénissieux

27 rue Francis de Pressensé

69190 SAINT-FONS

Tél - Fax : 04 78 67 16 99

<http://www.blogandregerin.fr> (<http://www.blogandregerin.fr>)

Pour m'écrire : laissez un commentaire :

<http://www.blogandregerin.fr/commentaires.html> (
<http://www.blogandregerin.fr/commentaires.html>)

Conception : www.intersed.fr (<http://www.intersed.fr>)

Vous souhaitez vous désinscrire ?